

Activités physiques et sportives II

Titulaires

Alain CARPENTIER et Nathalie GUISSARD

Mnémonique du cours

EDPH-I1221

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Cette UE comporte les AA suivantes:

- > basket ball
- > handball
- > volleyball
- > football (pour les garçons)

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Au terme de cet enseignement, l'étudiant aura expérimenté les actions motrices et psychomotrices spécifiques aux sports ballons (manipuler, attraper, lancer, passer, réceptionner, dribbler et contrôler divers types de ballons, à l'arrêt ou en déplacement, percevoir une trajectoire et s'y adapter).

Pré-requis et co-requis

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

EDPH-I2142 | Activités Physiques et sportives IV | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

cours pratiques

Contribution au profil d'enseignement

développer les coordinations et les habiletés gestuelles

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Secrétariat de pratique de l'éducation physique

Mme Anne DEISSER - campus Erasme - bâtiment N - 4e niveau
- bureau N4.105

tél. 02/555 32 46 - courriel : anne.deisser@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen pratique

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Méthode d'évaluation: les 3 ou 4 sports ballons seront évalués séparément. L'évaluation pratique comporte des gestes techniques à exécuter correctement et quelques phases de jeu choisies

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La moyenne harmonique sera d'application pour toutes les parties de cette unité d'enseignement

Toutefois, l'UE est créditée si et seulement si les deux conditions suivantes sont remplies :

1° la moyenne harmonique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissage qui la composent est supérieure ou égale à 10

2° la somme des points déficitaires des notes attribuées à chaque activité d'apprentissage n'excède pas deux points.

Ceci permet de s'assurer de l'acquis d'un socle suffisant de compétences pour chacune des activités d'apprentissage de l'UE:

Si la somme des points déficitaires des différentes activités d'apprentissage est supérieure à deux, la note la plus faible sera attribuée à l'ensemble de l'UE.

Le report de la note de l'AA d'une année à l'autre se fera automatiquement à partir de 12/20, sauf demande explicite de l'étudiant.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des
Sciences de la motricité

BA-MOTR | Bachelier en sciences de la motricité, orientation
générale | bloc 1

